

Avis adopté

Séance plénière du 15 février 2023

Financer notre Stratégie Energie-Climat : donnons-nous les moyens de nos engagements

Déclaration du groupe des Outre-mer

La France s'est engagée depuis de nombreuses années dans des politiques volontaristes pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre.

Cependant, en dépit de ces engagements visant à réduire nos émissions, les derniers rapports du GIEC restent toujours aussi alarmants sur notre incapacité à freiner le réchauffement climatique.

Les Outre-mer n'échappent pas non plus à ces constats. Les objectifs posés étaient tout aussi voire même plus ambitieux. Il s'agit :

- D'atteindre les 50% d'énergies renouvelables et d'arriver à l'autonomie énergétique à horizon 2030.
- De répondre aux défis environnementaux tels que la dépollution des eaux et des sols, instaurer un véritable plan de gestion des déchets ;
- De bâtir de véritables modèles agricoles et agroalimentaire pour nous atténuer notre forte dépendance aux importations.

En somme de construire de nouveaux modèles économiques car aujourd'hui, les grands enjeux environnementaux paraissent difficilement conciliables avec les structures actuelles de nos économies ultramarines.

Parler de transition écologique suppose de mettre l'accent sur des défis environnementaux majeurs que nos sociétés doivent s'emparer mais au-delà, elle pose plus globalement la question de l'appropriation sociale de ces enjeux. La lutte contre les effets du réchauffement climatique, s'est souvent réalisée sans nécessairement d'implication citoyenne. Dans bien des cas, les populations ont eu le sentiment de subir ces politiques écologiques et les efforts consentis ont été perçus comme facteurs d'aggravation des inégalités.

Cette affirmation est d'autant plus vraie dans les Outre-mer que les transitions historiques n'étaient pas terminées qu'ils devaient déjà s'engager dans celles de l'écologie. En effet, comment transformer et préparer les populations, les territoires et les économies à de nouvelles transitions lorsqu'il a récemment fallu une loi pour porter le concept d'égalité réelle. Ou lorsqu'on observe encore des écarts et des retards de développement depuis la départementalisation tant les inégalités demeurent prégnantes en matière de dépenses d'investissement pour les infrastructures de base, de transport, d'électricité ou de logement.

Alors, oui on nous annonce des milliards comme les 1,5 milliards en faveur des Outre-mer dans le plan de relance dont 669 millions pour la transition écologique mais nous sommes bien loin des réalités. Nous en sommes si loin que le rapport d'information du Sénat, de 2022 a montré les graves lacunes et retards inquiétants en matière de gestion des déchets.

Si nous trouvons que vos préconisations vont dans le bon sens et sont pour certaines innovantes, elles doivent trouver une adaptation aux Outre-mer. En effet, nous insistons sur l'imperative nécessité de tenir compte des spécificités géographiques, climatiques énergétiques mais surtout institutionnelles de chacun de nos territoires dans la définition des objectifs et des financements de la SFEC.

En dépit de cette réserve, **le Groupe des Outre-mer votera cet avis.**